



Message aux participants Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les marchés financiers et l'économie sont considérables, mais ce n'est pas la première fois que le Régime doit composer avec des marchés volatils et des périodes de ralentissement. Nos excellents rendements antérieurs à long terme et notre stratégie de placement en fonction du passif permettront au Régime de traverser la turbulence actuelle. Nous demeurons résolus à assurer une gestion et une surveillance prudentes des placements en contexte d'incertitude. Les participants n'ont rien à craindre : leurs prestations sont en sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site web : <http://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/>

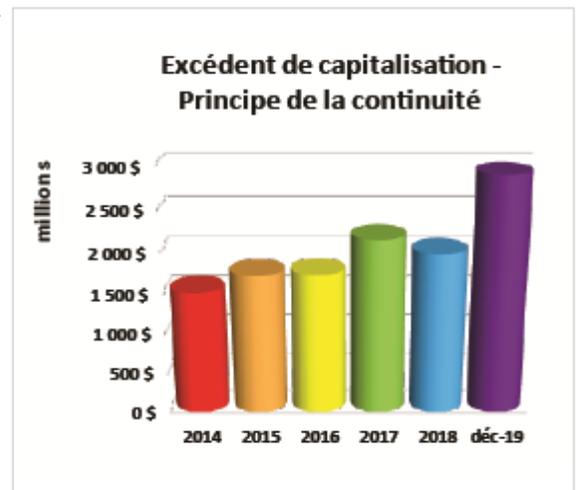
RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DE RADIO-CANADA

Santé financière du Régime

Le Régime de retraite de Radio-Canada conserve des assises financières solides, les principaux indicateurs de la santé générale du Régime ayant encore été positifs au cours du trimestre. Ses coefficients de capitalisation sont restés supérieurs à 100 % selon les deux principes en 2019.

Le Régime de retraite de Radio-Canada affichait un excédent de capitalisation selon le principe de la continuité de l'exploitation de 2,8 milliards de dollars au 31 décembre 2019, en hausse de 811 millions depuis le début de l'exercice. Son coefficient de capitalisation selon le principe de la continuité se chiffrait à 153,4 % au 31 décembre 2019, marquant une augmentation de 14,0 % durant l'exercice.

La situation de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité (dans l'hypothèse d'une liquidation) s'est améliorée de 150 millions de dollars au cours de l'exercice, avec l'enregistrement d'un excédent de 229 millions au 31 décembre 2019. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité était de 102,9 % au 31 décembre 2019, en hausse de 1,8 % durant l'exercice.



Faites connaissance avec les membres du Conseil

Marie-Andrée Charron
Membre du Conseil
depuis avril 2017



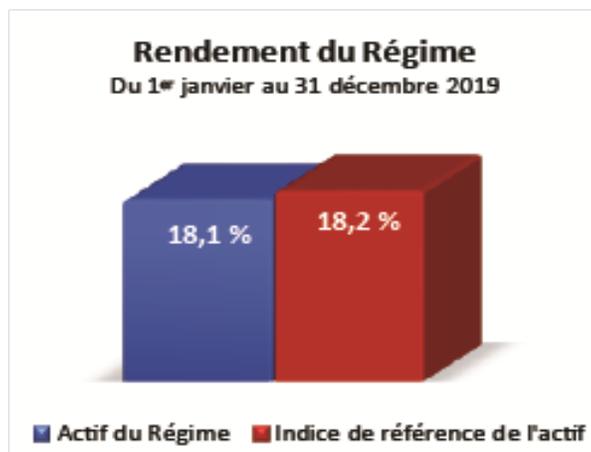
M^{me} Charron travaille à CBC/Radio-Canada depuis 2011 et occupe présentement le poste d'agente comptable à Montréal. Elle est vice-présidente par intérim du Comité consultatif sur les avantages sociaux (CCAS) et représentante au sein du Groupe de travail mixte sur la culture en milieu de travail. M^{me} Charron a activement pris part à la négociation de la première convention collective unifiée du Syndicat des Communications de Radio-Canada (SCRC). Elle met au profit du Conseil sa vaste compréhension des questions relatives aux participants du Régime de retraite.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	8 023 millions de dollars	7 013 millions de dollars
Excédent de capitalisation, selon le principe de la continuité de l'exploitation	2 792 millions de dollars	1 981 millions de dollars
Excédent (déficit) de capitalisation, selon le principe de la solvabilité	229 millions de dollars	79 millions de dollars
Nombre de rentes versées	10 021	9 938
Nombre de participants actifs au régime	7 459	7 321

Rendement financier

Le Régime détenait un actif net de 8,0 milliards de dollars au 31 décembre 2019, une hausse de 1 009 millions durant l'exercice. On doit cette augmentation aux solides rendements des titres à revenu fixe et des actions en 2019. Étant parvenu à maturité, le Régime avait versé à la fin de l'exercice des prestations de 313 millions de dollars aux retraités et perçu des cotisations de 112 millions de dollars de CBC/Radio-Canada et des employés.

Le Régime de retraite a dégagé un rendement de 18,06 % en 2019, qui est légèrement inférieur à celui de l'indice de référence de l'actif (18,16 %). Le rendement annualisé du Régime sur quatre ans, soit 9,15 %, surpasse celui de l'indice de référence de l'actif (7,83 %).



Stratégie de placement

La stratégie de placement en fonction du passif a continué de produire de bons résultats. La stratégie vise à dégager des revenus d'investissement qui correspondent à la croissance des obligations au titre des prestations de retraite du Régime à long terme. Cette approche a pour effet de stabiliser la position de capitalisation et d'assurer la sécurité des prestations. Même si le rendement peut varier d'une année à l'autre, le Régime maintient son engagement à l'égard de sa stratégie de placement en fonction du passif.

Services aux participants

La cote de satisfaction générale des participants au Régime à l'égard des services d'administration des prestations s'élève à 95 % pour le quatrième trimestre de 2019. Ce résultat provient d'un sondage auprès des participants qui ont appelé le Centre d'administration des pensions. Le Régime s'efforce d'assurer des services d'administration des prestations de grande qualité, selon le meilleur rapport coût-efficacité.



Nous cherchons constamment des moyens d'améliorer la rapidité de publication des communications destinées aux participants et de réduire les charges administratives du Régime. Si vous êtes à la retraite et préférez recevoir par courriel les prochaines communications, comme le bulletin Info-Retraite et les faits saillants du Rapport annuel du Régime de retraite de Radio-Canada, envoyez un courriel avec vos directives au Service de la paie des retraités de Radio-Canada à pension@cbc.ca.

Gouvernance

Lors de la réunion de mars 2020, M. Rob Jeffery a été réélu comme président du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada. Le Conseil a également accepté et approuvé le rapport actuariel et le rapport d'audit du Régime pour 2019, en plus d'approuver les états financiers 2019 du Régime.

Il sera bientôt possible de consulter le **Rapport annuel 2019 du Régime de retraite de Radio-Canada – Poser les bases de votre avenir** à l'adresse suivante : <http://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/publications/annual-reports/>.

Un résumé du Plan stratégique de la période 2015-2020 et de son état d'avancement figure à la page suivante.

Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms (c.-à-d. sous l'onglet « Aide » du site web du Régime).

Le bulletin d'information Communiqué est un rapport trimestriel du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada destiné aux participants du Régime. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime et ses activités, veuillez visiter le site web du Conseil de fiducie au cbc-radio-canada-pension.ca/fr.

Nous assurons la sécurité des prestations

DEPUIS CINQUANTE ANS... ET POUR LONGTEMPS ENCORE



✓ Atteint
 ●● En cours / Prévus
 ✗ Inachevé

BUTS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS (IRC) au 31 décembre 2019	MODE	ACTIVITÉS DE 2019 au 31 décembre 2019	MODE	RÉSULTATS ESCOMPTÉS D'ICI 2020
1 Dégager des rendements nets ajustés au risque suffisants pour assurer la viabilité financière et les besoins de liquidité du Régime.	<ul style="list-style-type: none"> Le rendement de la Caisse sur 4 ans est supérieur à 0,50 % au rendement de référence. Le rendement de la Caisse sur 4 ans est égal ou supérieur au rendement actuariel exigé. La volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance aux risques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Investir en servant les principaux objectifs de rendement de la Caisse. Réaliser une étude de modélisation de l'actif et du passif (MAP) axée sur plusieurs objectifs. Mettre en œuvre les modifications apportées à la composition de l'actif en 2019 Amorcer la transition du portefeuille de placements immobiliers vers une optique plus mondiale. Mettre à jour la philosophie de placement du Régime. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Le Régime est entièrement capitalisé. 
2 Assurer la prestation rentable et en temps opportun de services d'administration des prestations conformément au texte du Régime.	<ul style="list-style-type: none"> Verser les prestations à temps. Obtenir des résultats de 80 % ou plus au sondage sur l'expérience des participants Assurer la prestation de services d'administration des prestations en respectant les cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer et surveiller les services d'administration des prestations en fonction des ententes sur les niveaux de service. Négocier le contrat visant la prestation de services actuariels et d'administration des pensions. Amorcer la mise à niveau du site web du CAP. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Les niveaux de service sont conformes à des attentes réalisables. L'utilisation accrue du site web par les participants engendre une réduction des coûts et des services de centre d'appels nécessaires. 
3 Communiquer efficacement avec les participants et les parties intéressées.	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer chaque année la relation avec le promoteur. Présenter aux participants des communications complètes, claires et dans les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de marque et de communication. Faire des présentations annuelles devant les parties intéressées. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> L'exercice de promotion de l'image de marque est achevé. Des mécanismes plus officiels d'échanges collaboratifs avec le promoteur sont en place. 
4 Maintenir en place des structures efficaces de gouvernance et d'organisation qui répondent aux obligations fiduciaires et aux exigences opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation. Obtenir une opinion sans réserve des vérificateurs, ne prévoyant pas de retraitement important. Les réunions et les formations des fiduciaires sont jugées bonnes ou obtiennent une cote supérieure. Coûts égaux ou inférieurs à la valeur de référence. Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à l'embauche d'un nouveau secrétaire-trésorier et à son intégration. Mener l'évaluation actuarielle de 2018. Entreprendre la mise à jour bisannuelle du Plan stratégique de la période 2015-2020. Évaluer les processus et contrôles actuariels du Régime. Terminer l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques. Mener un examen annuel du plan de relève. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> L'organisation dispose de suffisamment de ressources et compte sur des fiduciaires et une équipe de direction qui ont les compétences requises pour la gérer dans l'avenir. 
5 Être une organisation d'apprentissage continu.	<ul style="list-style-type: none"> Offrir souvent des occasions de formation continue. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une orientation aux nouveaux fiduciaires. Offrir aux fiduciaires des occasions de formation continue. Offrir des occasions de formation et de perfectionnement professionnel aux employés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Une organisation capable d'adaptation qui est prête à évaluer d'autres pratiques et philosophies innovantes, y compris l'examen continu de la stratégie de placement en fonction du passif. 